



DÉPARTEMENT DU CANTAL

SAINT-FLOUR COMMUNAUTÉ

DÉCISION DU PRÉSIDENT N°2026-463
PRISE PAR DÉLÉGATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

OBJET
Marché 2026-30 – Enlèvement des bennes cartons – Août-Décembre 2026
Notification

Le Président de Saint-Flour Communauté,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu le Code de la Commande Publique et notamment ses articles L.2122-1 et R.2122-8 ;

Vu la délibération du conseil communautaire n°2026-127 en date du 12 mai 2026 portant délégation d'une partie des attributions de l'organe délibérant au Président ;

Considérant la possibilité d'attribuer ce marché via une procédure sans publicité ni mise en concurrence préalable en raison de son montant ;

Vu la proposition de l'entreprise TRANSPLANEZE, 15100 COREN pour les montants suivants :

- Enlèvement et évacuation de la benne de Chaudes-Aigues : 209,00 € HT / benne ;
- Enlèvement et évacuation de la benne de Neuvéglise : 173,00 € HT / benne ;
- Enlèvement et évacuation de la benne de Valuéjols : 153,00 € HT / benne ;
- Enlèvement et évacuation de la benne de Ruynes-en-Margeride : 173,00 € HT / benne ;
- Enlèvement et évacuation de la benne de Saint-Flour : 82,00 € HT / benne ;
- Location benne cercueil 20 m³ : 128,00 € HT / mois / benne.

Considérant que le montant maximum de l'accord-cadre est fixé à 10 000,00 € HT ;

DÉCIDE

Article 1 : D'approuver et de signer le marché de prestation de service d'enlèvement des bennes cartons avec l'entreprise TRANSPLANEZE pour une durée de cinq mois jusqu'au 31 décembre 2026 pour les montants suivants :

- Enlèvement et évacuation de la benne de Chaudes-Aigues : 209,00 € HT / benne ;
- Enlèvement et évacuation de la benne de Neuvéglise : 173,00 € HT / benne ;
- Enlèvement et évacuation de la benne de Valuéjols : 153,00 € HT / benne ;
- Enlèvement et évacuation de la benne de Ruynes-en-Margeride : 173,00 € HT / benne ;
- Enlèvement et évacuation de la benne de Saint-Flour : 82,00 € HT / benne ;
- Location benne cercueil 20 m³ : 128,00 € HT / mois / benne.

Article 2 : De dire que les crédits sont inscrits au budget annexe Collecte des OM / Déchèteries 2026 ;

Article 3 : Qu'ampliation de la présente décision sera transmise à Monsieur le Trésorier de Saint-Flour ;

Article 4 : De dire que tout recours contentieux à l'encontre de la présente décision doit être présenté devant le tribunal administratif compétent dans un délai de deux mois à compter de sa notification. La juridiction administrative compétente peut aussi être saisie par l'application Téléréfours citoyens accessible à partir du site www.telerecours.fr.

Article 116 du Code de Procédure Administrative
015-200066660-20260806-DEC2026-463-AU
Date de télétransmission : 07/08/2026
Date de réception préfecture : 07/08/2026

Fait à Saint-Flour, le 6 août 2026,

Le Président,

Philippe DELORT



Il sera rendu compte de cette décision à la prochaine séance du conseil communautaire.

Transmise en Préfecture le - 7 AOUT 2026

Publiée sous format électronique sur le site internet de Saint-Flour Communauté, conformément à l'ordonnance n°2021-1310 du 7 octobre 2021 et au décret n°2021-1311 du 7 octobre 2021 portant réforme des règles de publicité, d'entrée en vigueur et de conservation des actes pris par les collectivités territoriales et leurs groupements, **le - 7 AOUT 2026**

Adresse Facturation
SAINT-FLOUR COMMUNAUTE Village d'entreprise ZA Rozier-Coren 15100 Saint-Flour Julie FROGNEUX 06-30-13-42-64

OFFRE DE PRIX N° 26-0021 LOCATION DE BENNES

Madame, Monsieur, Le 16 février 2026
Suite à votre demande, vous trouverez ci-dessous notre offre de prix pour la mise à disposition de bennes à carton sur le territoire de Saint-Flour Communauté :

Adresse de prestation : différents sites
Date prévisionnelle : jusqu'au 31/12/26

Désignation	Prix Unitaire € HT
Enlèvement et évacuation de la benne de Chaudes-Aigues	209,00 € HT/benne
Enlèvement et évacuation de la benne de Neuvéglise	173,00 € HT/benne
Enlèvement et évacuation de la benne de Valuéjols	153,00 € HT/benne
Enlèvement et évacuation de la benne de Ruynes-en-Margeride	173,00 € HT/benne
Enlèvement et évacuation de la benne de Saint-Flour	82,00 € HT/benne
Enlèvement et évacuation de la benne de Saint-Urcize	315,00 € HT/benne
Location benne cercueil 20 m3	128,00 € HT/mois/benne

Nous espérons que notre offre retiendra toute votre attention,
Nous vous serions reconnaissants de nous adresser votre confirmation de commande par retour et vous en remercions.
Toute commande non confirmée ne sera pas prise en considération.

Conditions de règlement : Paiement 30 jours nets ou paiement avant prestation pour la 1^{ère} commande.

Bon pour accord

Nom et prénom du signataire :

Signature :

Le :

L'acceptation du présent devis implique l'accord sans réserve des conditions générales de ventes disponibles sur simple demande auprès de notre société.